



**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
AMÉNAGEMENT D'UNE INSTALLATION DE
PRÉLEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE OU DE
SURFACE OU D'UN SYSTÈME DE
GÉOTHERMIE**

No. demande: _____
No. certificat : _____
Matricule: _____

INFORMATION GÉNÉRALE : REQUÉRANT

→ Êtes-vous propriétaire? Oui Non
→ Si non, procuration? Oui Non

Nom : _____
Adresse : _____
Municipalité : _____
Province : _____ Pays : _____
Code postal : _____

Tél. : _____ Poste* : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

→ Advenant le cas où le requérant a acquis le terrain concerné par la demande de certificat d'autorisation dans un délai inférieur à un (1) an, une copie du titre de propriété doit être jointe à la présente demande.

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Si même que le propriétaire, ne pas remplir cette section

→ Propriétaire* ou donneur d'ouvrage* Procuration
→ Gestionnaire de projet Responsable des travaux

Nom : _____
Adresse : _____
No. civique : _____
Type et nom de voie : _____
Code postal : _____
Municipalité : _____
Province : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Poste* : _____
Télécopieur : _____
RBQ : _____
NEQ : _____
Courriel : _____

CONCEPTEUR PRINCIPAL DES PLANS

Nom : _____
Adresse : _____
Courriel : _____

Téléphone : _____ Poste* : _____
Télécopieur : _____ Poste* : _____

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Emplacement des travaux (si autre que l'adresse postale) : _____
No. matricule : _____
No. lot : _____

➤ Est-ce un terrain riverain à un lac, un cours d'eau ou un milieu humide? Oui ____ Non ____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Type de travaux : Aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine ou de surface

Aménagement d'une prise d'eau au lac

Aménagement d'un système de géothermie

Aménagement d'un puit de surface

Aménagement d'un puit tubulaire

Aménagement d'une pointe filtrante

Le cas échéant, information sur le tubage :

Acier

Plastique

Numéro d'accréditation : _____

Autres : _____

Capacité de pompage recherchée (besoin en eau à combler en termes de m³/jour) : _____

Coût des travaux : _____

Date du début des travaux : _____ Fin prévue des travaux : _____

Est-ce un bâtiment inter-générationnel? Oui Non

Combien y-a-t-il de chambres à coucher dans le bâtiment ? _____

Occupation de la résidence : Annuelle Saisonnière

Usage actuel de la construction : _____

Usage projeté de la construction : _____

➤ Est-ce que le bâtiment est desservi par : Installation septique Puits Eau provenant d'un plan d'eau

DOCUMENTS À FOURNIR

- Une demande de certificat d'autorisation doit être transmise à la municipalité en **deux copies papier** et une **copie électronique (PDF)**.
- Le requérant doit **remplir et signer le formulaire** de demande de certificat d'autorisation et soumettre tous les documents requis afin de fournir une demande complète.

CONTENU GÉNÉRAL

- (1) Une copie de la soumission du puisatier;
- (2) Un plan d'implantation à l'échelle requis qui devra obligatoirement illustrer les éléments suivants :
 - a) bâtiments, constructions, ouvrages existants ou projetés;
 - b) toute installation septique existante ou projetée sur la propriété concernée ou sur les propriétés contiguës;
 - c) tout lac, cours d'eau, milieux humides, rive et bande de protection;
 - d) toute limite du terrain;
 - e) la localisation de l'installation de prélèvement projetée.
- (3) Suite à la construction du puits, un rapport de forage complété et signé par celui qui l'a construit devra être produit, conformément au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RLRQ, c.Q-2, r. 35.2);
- (4) Dans le cas où l'installation de prélèvement souterraine est réalisée sur la rive ou dans le littoral, les éléments suivants :
 - a) le certificat du ministère concerné autorisant la réalisation d'une activité qui modifie un habitat faunique;
 - b) une description des mesures de mitigations utilisées pour empêcher la dispersion des particules fines dans l'eau;
 - c) une description des méthodes de stabilisation de la rive suite aux travaux.
- (5) Dans le cas où l'installation de prélèvement de surface est réalisée dans le littoral, les éléments suivants :
 - a) le modèle du système de désinfection et celui du système de décontamination de l'eau de consommation prévus.
- (6) Une copie des autorisations requises vertu d'une loi ou d'un règlement du gouvernement provincial ou fédéral, le cas échéant;
- (7) Le paiement des frais d'étude de la demande;
- (8) Tous autres plans et documents permettant d'évaluer la conformité de la demande de certificat d'autorisation à la réglementation applicable.

FRAIS DE LA DEMANDE DU CERTIFICAT D'AUTORISATION ET SIGNATURES

→ Aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine ou de surface :

- 50 \$ (non remboursable)

→ Aménagement d'un système de géothermie :

- 50 \$ (non remboursable)

→ **AVIS** : PLTN facturera les propriétaires qui doivent utiliser la rampe de mise à l'eau pour mobiliser et/ou démobiliser les équipements nécessaires aux travaux à raison de 1,5 % de la valeur de ceux-ci. À cet effet, le coût déclaré des travaux est transféré directement aux administrateurs de PLTN.

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements et documents requis donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de certificat d'autorisation et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents et renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.

GUIDE DU REQUÉRANT

- Vous pouvez consulter les différents règlements d'urbanisme de la municipalité dans l'onglet **Règlements et permis** sur le site internet de la municipalité en cliquant sur le lien suivant : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/reglements-et-permis/>
- Préalablement à votre demande, nous vous invitons à communiquer avec l'inspecteur municipal afin de vous assurer que votre projet de construction est conforme aux exigences réglementaires.
- Afin d'éviter des erreurs préjudiciables aux deux parties, vous devez fournir tous les documents demandés. À défaut de quoi, la demande peut être retardée ou rejetée.
- Afin de prévoir les délais entre le dépôt de la demande complète et l'obtention du certificat d'autorisation, veuillez S.V.P consulter le calendrier des séances du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et des séances du Conseil municipal sur notre site internet dans la section *Agenda municipal* : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/adenga-municipal/>